



PAPPFG Infos

*Bulletin d'Information Trimestriel du Projet d'Aménagement
des Petits Permis Forestiers Gabonais*

***Sensibilisation et Formation au coeur
du processus de la gestion durable des
forêts***

***Placing awareness campaigns and
capacity building as the key priorities in
the sustainable forest management
process***

***Visite de la Secrétaire d'Etat au
Commerce Extérieur du Gouvernement de
la République Française au chantier IBNG***

***Visit of the French Foreign Trade Secretary
of State to IBNG logging site***

***Sécurisation des regroupements des petits
permis forestiers***

***Securing the grouping of small-scale logging
concessions***



PAPPFG Infos

SOMMAIRE / CONTENTS

N°3

Editorial	3
Actualités / News	4
Présentation des avancées du PAPPFG / Showing progress	4-5
Synthèse des ateliers de sensibilisation organisés par le PAPPFG <i>Overview of the PAPPFG awareness campaigns</i>	6-7
Formation en Inventaires faune et biodiversité <i>Training on wildlife and biodiversity surveys</i>	8
Formation en études socio-économiques/ Training on socio-economic surveys	8-9
Lancement des enquêtes socio-économiques dans les CPAET encadrées par le PAPPFG <i>The PAPPFG launches socio-economic surveys within sustained CFADs</i>	9-10
Formation à l'abattage contrôlé dans les regroupements encadrés par le PAPPFG <i>Training on reduced-impact felling within PAPPFG-sustained groupings</i>	10-12
Processus Flegt au GABON / The FLEGT process in Gabon	12-14
Visite de la Secrétaire d'Etat au Commerce Extérieur du Gouvernement de la République Française au Chantier IBNG <i>Visit of the French Foreign Trade Secretary of State to IBNG logging site</i>	15-16
Dossier spécial/Special Report	17
Sécurisation des regroupements des petits permis forestiers <i>Securing the grouping of small-scale logging concessions</i>	17-18
Agenda Previsionnel/Previsional Agenda	19

Directeur de Publication/Editor
Faustin LEGAULT

Directeur de Publication Adjoint/ Deputy Editor
Philippe MORTIER

Rédacteur en chef/News Editor
Axel LF MENEST ANTCHOUET

Conception/Design
Axel LF MENEST ANTCHOUET

Impression/Printing
ACI / IMPRESS
Tirage/Edition : 600 Exemplaires

Edito

Deux ans après son existence, le Projet d'Aménagement des Petits Permis Forestiers Gabonais (PAPPFG) entame une nouvelle étape caractérisée par le lancement des opérations de terrain.

Les principaux partenaires (titulaires, opérateurs et prestataires) y sont impliqués notamment dans l'exécution des travaux d'inventaires d'aménagement et d'exploitation, ainsi que dans la réalisation des études préliminaires à la rédaction du plan d'aménagement : études socio-économiques et inventaires faune et biodiversité.

Ces travaux entrent dans le cadre du volet formation du Projet qui s'appuie sur un programme spécialement élaboré pour s'adapter au contexte des petits permis forestiers. Le but recherché à travers l'organisation de ces différentes formations est d'améliorer les performances des principaux acteurs appelés à jouer un rôle actif dans la gestion durable de la forêt.

En ce qui concerne les titulaires, il leur est donné la possibilité d'acquérir des notions fondamentales en matière de législation, réglementation et gestion forestières, afin qu'ils puissent s'impliquer activement dans l'élaboration et le suivi de l'aménagement de leur concession.

De même, les opérateurs chargés de mettre en œuvre les plans d'aménagement doivent être capables de gérer de manière rationnelle leur entreprise et de prendre en compte les contraintes liées à l'exploitation à faible impact, à la traçabilité de leur production et à la certification de la qualité de leur gestion forestière.

Quant aux prestataires locaux, la formation vise à les mettre à jour techniquement afin qu'ils soient en mesure de répondre efficacement aux différents appels d'offres de services lancés par le Projet ou les titulaires et qu'ils disposent d'une capacité opérationnelle reconnue.

L'objectif final de ce programme est de contribuer à transformer les titulaires, parfois rentiers, en acteurs à part entière de la filière. Il vise également à renforcer les capacités techniques et de gestion des opérateurs et prestataires afin qu'ils deviennent des professionnels compétitifs du secteur forestier, avec à terme comme ambition de rayonner au-delà du Gabon.

Bonne Lecture.

Faustin LEGAULT
Chef de Projet PAPPFG

Following two years of existence, the Project for the Management of Small-scale Logging Concessions (PAPPFG) is now stepping up to field activities.

The main partners (including forest concessions holders, operators and service providers) are all involved, implementing the initial process required before the development of management plans. Activities include biodiversity inventories, tree reckoning, wildlife surveys and socio-economic studies.

These works go along the capacity building chapter that is based on a programme specifically tailored to adapt with the context of small-scale logging concessions. The objective sought in organising training sessions is to improve the capacities of the key actors deemed to play active roles in the forest management process.

As far as logging concessions holders are concerned, introductory training are provided to acquaint them with fundamentals in legal issues, forest management and regulation. This will allow them to effectively participate in the development, implementation and monitoring of their concessions.

In addition, when in the phase of implementation of the management plans, logging operators will need to show their skills in considering the constraints linked to low-impact logging, the traceability of the production chain and the quality certification of their forest products.

As for the local contractors, customized training sessions are meant to acquaint them with technical updates and recognized operational competences to be able to successfully bid for the different offers from the Project or concession holders.

The ultimate objective of the programme is to take part in making concessions holders, and even shareholders, full actors in the timber industry. This equally includes technical and management capacity building for logging operators and related service providers, so that they become competitive professionals in the sector, claiming the ambition to eventually perform beyond the country.

Enjoy !

Faustin LEGAULT
Project Leader

Présentation des avancées du PAPPFG Showing the PAPPFG successes



Les officiels, de gauche à droite, M. Jean Didier ROISIN (Ambassadeur de France), Emile DOUMBA (Ministre des Eaux et Forêts) et Me Fabien MERE (Ministre Délégué des Eaux et Forêts), à l'ouverture de l'atelier/The officials: from left to right, Mr. Jean Didier Roisin (French Envoy to Gabon), Emile Doumba (Minister of Waters and Forests) and Lawyer Fabien Mere (Deputy Minister of Waters and Forests)

Un atelier sur la présentation des avancées du Projet d'Aménagement des Petits Permis Forestiers (PAPPFG) s'est tenu le 03 Avril 2009 à l'auditorium du Ministère de l'Economie Forestière, sous la présidence de son Excellence Monsieur Emile DOUMBA, Ministre de l'Economie Forestière, des Eaux, de la Pêche et de l'Aquaculture en présence de Son Excellence Jean Didier ROISIN, Ambassadeur de France auprès de la République Gabonaise. Ces deux personnalités ont procédé à l'ouverture des travaux de l'atelier qui a vu la participation des partenaires du Projet (titulaires de petits permis forestiers, opérateurs économiques de la filière bois, Bailleurs de Fonds, Institutions bancaires, Organismes Internationaux et autres administrations...). L'objectif était de montrer les avancées enregistrées par la Cellule Gestion de Projet au terme de vingt et un mois d'activités du PAPPFG et de la tenue de trois comités de pilotage.

Le Chef de Projet, Monsieur Faustin LEGAULT, a souligné que c'était aussi le lieu et le moment indiqué de montrer que notre action s'inscrit bien « dans la dynamique de la gestion durable, dont la finalité est de mettre sous aménagement l'ensemble des forêts de production du domaine permanent ».

Monsieur l'ambassadeur de France, Jean Didier ROISIN a indiqué qu'avec « Ce Projet innovant,

le Gabon dispose d'un outil d'appui efficace pour les titulaires nationaux de petits permis forestiers qui permettra tout en préservant le patrimoine exceptionnel que les forêts Gabonaises représentent pour la communauté internationale, de valoriser l'extraordinaire potentiel de votre pays dans la logique de diversification de l'économie prônée par le Chef de l'Etat ».

Le Ministre Emile DOUMBA quant à lui a sollicité « le soutien d'autres partenaires, pour appuyer cet effort d'un accompagnement financier en crédits à court et à moyen termes, sans lesquels nous ne saurions atteindre des résultats tangibles ».

Toutefois, les travaux ont permis aux participants de prendre connaissance des activités réalisées par la Cellule Gestion de Projet en étroite collaboration avec la Direction Générale des Eaux et Forêts et ses services techniques y compris l'appui des experts du Consortium Forêt Ressources Management-FRM, Terre Environnement Aménagement-TEREA, Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique - CIRAD qui se sont attelés à élaborer des itinéraires techniques nécessaires à la réalisation des opérations d'inventaires et des études préliminaires (socio-économiques, biodiversité et faune). De même, des documents contractuels et un outil d'analyse de viabilité économique ont été conçus pour faciliter le montage des regroupements, la constitution et le fonctionnement des Concessions Forestières sous Aménagement Durable (CFAD).

La mise en place de tous ces mécanismes par les différents bureaux techniques a permis d'amorcer le programme par les activités suivantes :

- Campagnes de sensibilisation organisées à travers les provinces du Gabon;
- Accompagnement au montage de plusieurs CFAD et à l'établissement des Conventions Provisoires d'Aménagement Exploitation Transformation (CPAET);
- Organisation des sessions de formation portant sur les itinéraires techniques et cahiers de charges nécessaires à la réalisation des études préliminaires et dont le but est de renforcer les capacités des bureaux d'études locaux ;

- Création d'une base de données nationale. Elle permet d'assurer le suivi du processus de regroupement. C'est également un outil de synthèse et d'échange d'informations avec les différents services de la DGEF en charge de la gestion forestière, particulièrement le service de la cartographie.....

Au terme des travaux dudit atelier, il ressort que l'implication de toutes les parties prenantes à l'aménagement des forêts de production du Gabon s'avère nécessaire pour la réussite du Projet, notamment celle des établissements bancaires appelés à assouplir les modalités et les conditions d'accès aux crédits des acteurs nationaux évoluant dans la filière bois.

Axel Louis François MENEST ANTCHOUET
Responsable communication PAPPFG

On 03 April 2009, a presentation workshop took place during which the Project for the Management of Small-scale Logging Concessions (PAPPFG) updated participants on its progress to date. Forestry, Fisheries and Aquaculture Minister Emile Doumba chaired the meeting, accompanied by the French Envoy Jean Didier Roisin. The two personalities delivered the opening messages in presence of the Project's partners (small-scale concession holders, logging companies, donors, bank institutions, international organizations and other administrations). Following the 21st months of intense activities and after holding three steering committees, the Management Unit intended to show the Project's successes.

Mr. Faustin Legault, Project Manager, underlined the importance of the gathering, stating the Project's efforts "keep in line with the sustainable management process whose overall objective is to concede all the production forests of the permanent domain with management plans."

The French Ambassador Jean Didier Roisin claimed that with "this project, Gabon is equipped with an effective management tool for national holders of small-scale concessions. This will ensure the preservation of the Gabonese forests seen as the exceptional heritage by the international community and promote the extraordinary potential the country has for diversifying the economy, as championed by the Head of State."



Vue partielle des participants à l'atelier de présentation des avancées du PAPPFG/ A view of participants of the presentation workshop on the PAPPFG progress

As to Minister Emile Doumba, he appealed for "the support of other partners to provide the project with short or mid-term funds without which tangible results could not be achieved."

Nonetheless, the meeting was an opportunity for the participants to learn more about the Project's activities carried in collaboration with the Waters and Forests Head Office and related technical services. Support also came from experts of a consortium constituted by Forest Resource Management

(FRM), Earth, Environment Management (TEREA) and the French Agricultural Research Centre for International Development (CIRAD). These organizations provided effective assistance in developing technical itineraries for preliminary surveys and inventories (regarding socio-economic, biodiversity and wildlife data).

In addition, contractual documents and a mechanism for economic viability analysis have been developed to facilitate the constitution of groupings and operations within the concessions with management plans (CFAD).

The setting up of all the mechanisms by the different technical departments led to the launching of the following activities:

- Information and awareness campaigns carried throughout the country's provinces;
- Support to the development of several CFADs and establishment of the Management/Logging/Processing Temporary Conventions (CPAET);
- Organization of training sessions on technical itineraries and specifications for preliminary studies and building capacities of local research consultancies;
- Creation of a national database that allows the follow-up of the grouping process. The database also serves as a tool for synthesis and information sharing with the other departments of the Waters and Forests Head office (DGEF) involved in forest management issues, particularly the mapping department.

The presentation workshop ended with the recommendation that the forest management process in Gabon needed an effective participation from every stakeholder for the Project to be successful. Focus was particularly made on bank institutions that were called upon to make their loans granting conditions more flexible for national logging operators.

Axel Louis François MENEST ANTCHOUET
PAPPFG Communication Officer

Synthèse des ateliers de sensibilisation organisés par le PAPPFG / Overview of the PAPPFG awareness campaigns

**Un processus fort bien apprécié par le public cible
Target audiences welcome the process**

Le Bureau Sensibilisation-Vulgarisation-Formation (BSVF) est chargé des actions de sensibilisation programmées dans le cadre du montage du Projet. Cette phase est essentielle à l'adhésion des titulaires nationaux des petits permis forestiers dans la dynamique d'aménagement.

C'est à ce titre qu'une campagne de sensibilisation s'est déployée sur l'ensemble du territoire national.

Les objectifs visés sont :

- Informer sur le contexte réglementaire qui entre autres, fait de l'aménagement une étape obligatoire (article 20 de la loi 16/01) ;
- Présenter la démarche d'aménagement répondant aux caractéristiques des petits permis forestiers retenue au sein du Projet;
- Montrer les enjeux et les implications de l'aménagement forestier ;
- Susciter l'adhésion des titulaires au processus.

Le public cible comprenait les titulaires des permis forestiers, les opérateurs économiques de la filière bois, les soumissionnaires aux adjudications, les représentants des populations locales, les autorités administratives locales et la société civile.

La campagne s'est déroulée successivement dans les Provinces de l'Estuaire, de l'Ogooué-Maritime, du Moyen-Ogooué, de la Ngounié, du Woleu-Ntem, de l'Ogooué-Ivindo, de la Nyanga, du Haut-Ogooué et de l'Ogooué-Lolo.

Il ressort de ces ateliers des faits suivants :

- L'exploitation forestière présente une image peu reluisante au vu des dégâts causés sur l'environnement, des bois abattus et abandonnés, mais aussi par le fait que les grumes sortent continuellement des forêts considérées par les populations locales comme « leur patrimoine », sans impact bénéfique réel sur leur quotidien ;
- Des conflits récurrents opposant les exploitants et les populations locales ont été signalés. Ces ateliers de sensibilisation ont constitué souvent l'occasion d'éclairer les participants sur les dispositions de la loi 16/01 applicable selon les cas présentés ;
- Le public s'intéresse profondément à l'exploitation forestière mais ignore en majorité, les procédures d'attribution des titres d'exploitation ;
- Le faible niveau des revenus de nos compatriotes constitue un frein à l'entrepreneuriat dans la filière bois ;



Forte implication des autorités locales au processus de sensibilisation (ici, le Gouverneur de l'Ogooué-Lolo, M. Pascal YAMA LENDOYE KWAMI)/Local authorities demonstrated strong interest in the awareness campaigns (in this photo, Mr. Pascal Yama Lendoye Kwami, Governor of Ogooue-Lolo Province)

- La forte implication des autorités administratives locales (Gouverneur, Préfet) durant cette campagne de sensibilisation a permis la mobilisation de toutes les parties prenantes de l'exploitation rationnelle des ressources forestières dans la Province.

En conséquence, l'aménagement forestier à travers ses nombreux bienfaits, a été présenté au public comme alternative aux insuffisances et aux méfaits de l'exploitation forestière traditionnelle.

A cet effet, le public a été largement édifié sur les implications de la gestion durable des ressources forestières présentées ci-dessous :

- La conservation de la biodiversité par la protection des écosystèmes ;
- La viabilité économique garantie par une ressource pérenne;
- Un recouvrement fiscal facilité pour l'Etat ;
- La prise en compte des préoccupations des populations locales ;
- La participation des Nationaux comme véritables acteurs de la gestion durable et non comme simples rentiers ;
- Le développement local soutenu.

Il convient de rappeler que la situation des engagements des titulaires de petits permis forestiers en 2007



Les ateliers de sensibilisation organisés par le PAPPFG, à travers le pays, ont connu une forte mobilisation des participants/The awareness raising workshop that the PAPPFG carried throughout the country attracted many participants

était de 66 titulaires enregistrés pour une superficie de 923 363 hectares. A l'issue de la campagne de sensibilisation, le Projet a enregistré 34 nouveaux titulaires, portant le nombre de titulaires à 100 sur une superficie d'environ 1 300 000 hectares¹.

Dans le même temps, une dizaine d'exploitants forestiers, quatorze prestataires de services d'aménagement et une dizaine de prestataires de services socio-économiques Gabonais ont été inscrit au Projet en vue d'intégrer la dynamique d'aménagement forestier en partenariat avec les titulaires.

Enfin, les contacts ont été initiés avec les soumissionnaires lors des réunions relatives aux adjudications publiques organisées par le Ministère de l'Economie Forestière, des Eaux, de la Pêche et de l'Aquaculture dans le but de se rapprocher de l'objectif final qui est celui d'aménager 2 500 000 hectares de forêt de production.

Paulin MOUSSILA
Responsable Sensibilisation PAPPFG

The Education and Information Unit is in charge of the awareness campaigns that were identified during the development of the Project. The education section within the Project is essential as it prompts the adhesion of national holders of small-scale concessions to the sustainable management process.

As a result, an awareness campaign is taking place all over the country.

The main objectives are:

- Inform the target audiences about the legal context that makes sustainable forest management a mandatory step (as stated in article 20 of the 16/1 Forestry Law) among others;
- Introduce the management approach that applies to the characteristics of small-scale concessions the Project is working with;
- Show the interests and implications linked to forest management;

¹ Source Bureau SIG/Base de données

- Encourage the adhesion of more concession holders to the process.

The audience included concession holders, other economic operators of the timber industry, concession bidders, representatives of the local communities, local administrative authorities and members of the civil society.

The campaign successively took place in the Estuaire, Ogooue-Maritime, Moyen-Ogooue, Ngounie, Woleu-Ntem, Ogooue-Ivindo, Nyanga, Haut-Ogooue and Ogooue-Lolo Provinces.

A number of observations have resulted, as described below:

- Logging has had a far from brilliant image considering the resulting damage on the environment, and the numerous logs cut down and left in the forest. In addition, timber is ceaselessly taken out from forests considered by the local populations as "their property", without positively impacting their daily livings;
- Recurrent conflicts between loggers and the local populations have been reported. The workshops thus constituted an opportunity to explain the prescriptions of the 16/1 Law and their applicability according to the presented cases;
- The strong involvement of local administrative authorities (governors, prefects, etc.) during the campaign workshops favoured the rally of all the stakeholders promoting wise use of forest resources in the provinces;
- The public shows strong interest in logging but most are ignorant of the procedures leading to the granting of a concession;
- Gabonese earn low incomes that constitute hindrance to entrepreneurship in the timber sector;

As a result, sustainable forest management and the consequential benefits it portends were presented as an alternative to address damaging traditional logging.

Besides, the public was sufficiently acquainted with the kinds of benefits sustainable forest management can generate:

- The maintenance of ecosystems guarantees biodiversity conservation;
- Long-lasting resources guarantees economic viability ;
- The State easily collects taxes;
- The concerns of local communities are sufficiently taken into consideration;
- Nationals operate as real actors in the sustainable management process rather than individuals of independent means;
- Local development is guaranteed.

It is worth reminding that there were 66 concession holders who rallied the process in 2007, whose concessions totalled 923,363 hectares. At the end of the awareness campaign, the Project recorded 34 new holders, this led to a total of 100 holders with concessions totalling 1,300,000 hectares².

At the same time, ten logging operators, 14 Gabonese entities specialised in management planning and 10 socio-economic entities rallied the Project to set up partnerships with concession holders.

Furthermore, contacts were initiated with concession bidders during meetings on public tenders that the Forestry Ministry organised. The approach aims to get near the final objective of having 2,500,000 hectares of forests under sustainable management.

Paulin MOUSSILA
PAPPFG Education and Information Officer

²Source: GIS Unit database

Formation en inventaires faune et biodiversité Training on wildlife and biodiversity surveys

Une formation sur les études « faune et biodiversité » organisée par le Projet d'Aménagement des Petits Permis Forestiers Gabonais (PAPPFG) s'est tenue à la Lopé, dans la Province de l'Ogooué Ivindo du 9 au 19 mars 2009. Quinze personnes représentant onze prestataires et experts nationaux spécialisés en la matière ont bénéficié de ladite formation.

L'objectif visé par cet atelier de formation était de familiariser les participants à l'approche que souhaite développer le PAPPFG sur les études faune/biodiversité. Elle a été animée par Stéphanie LATOUR (spécialiste faune), consultant TEREA et Jérôme LAPORTE (spécialiste régénération/Produits Forestiers Non Ligneux), Ingénieur Forestier TEREA. Pour l'identification de la régénération, Monsieur Laporte était accompagné du botaniste Monsieur Jean Claude MOUANZAZA DU WCS. Au cours de leurs sorties de terrain dans le Parc National de Lopé (PNL), les équipes étaient accompagnées par des guides du WCS.

Axel Louis François MENEST ANTCHOUET
Responsable Communication PAPPFG

The PAPPFG organized training workshop on "wildlife and biodiversity" surveys that took place from 9 through 19 March 2009 in Lope, Ogooué Ivindo Province. Fifteen individuals representing their respective specialized firms constituted the participants of the training.

The main objective of the course was to get the participants familiarized with the method the PAPPFG is developing regarding wildlife and biodiversity surveys. The training instructors included Stephanie Latour (a TEREA consultant and wildlife specialist) and Jerome Laporte (forest regeneration/non timber forest products specialist) who had WCS botanist Jean Claude Mouandza as his assistant. WCS guides escorted the learners during field session in the Lope National Park.

Axel Louis François MENEST ANTCHOUET
PAPPFG Communication Officer

tenue les 7 et 8 avril 2009 dans les locaux du PAPPFG. En deuxième phase, une formation pratique s'adressant à dix personnes provenant des bureaux d'étude préalablement identifiés par le PAPPFG a été organisée afin d'améliorer leurs capacités à mener des enquêtes socio-économiques sur le terrain. Cette formation a été l'occasion d'initier une véritable étude socio-économique pour la Concession Forestière Bitoli-Chambrier, par les enquêtes de terrain effectuées du 9 au 20 avril 2009 à Kango.

Enfin, suite à un appel d'offre, un des bureaux d'étude a été retenu pour participer à la rédaction du rapport final de cette étude.

Jean Pierre FINES
Responsable du Bureau Aménagement Forestier PAPPFG

One of the PAPPFG objectives is to foster capacity building that can benefit national research consultancies and other service providers in the timber sector. Aligning with this objective, the Project recently organized a hands-on training session on socio-economic surveys and the development of

management plans for logging concessions. Ten participants from selected specialized socio-economic organizations attended the training delivered by Mr. Guillaume Lescuyer. During the first phase of the training the expert acquainted the trainees with the technical itineraries leading to the realization of socio-economic surveys at a provincial scale and at the level of the CFAD. The phase consisted of the organization of the work plan, the data processing method, the framework in which the surveys will be conducted and the integration of the results into a management plan. The session took place 7 and 8 April 2009 and 20 people attended.

The second phase consisted of proactive exercises with 10 persons from the research consultancies the project previously identified. The course aimed to equip the participants with the appropriate field capacities on socio-economic surveys. A real study was therefore initiated for the Bitoli-Chambrier logging concession, running from 9 through 20 April 2009 in Kango.

Thereafter, one research consultancy was selected through a bidding process for the writing of final report on the surveys.

Jean Pierre FINES
Manager PAPPFG Forest Management Unit

Lancement des enquêtes socio-économiques dans les CPAET encadrées par le PAPPFG The PAPPFG launches socio-economic surveys within sustained CFADs



Les prestataires de services et population de Kango lors de l'enquête socio-économique de la Concession Forestière BITOLI-CHAMBRIER/ Service providers and the population in Kango during the socio-economic survey in the BITOLI-CHAMBRIER logging concession

Il est indispensable de réaliser une étude socio-économique de la zone d'influence d'une Concession Forestière mise en aménagement durable afin d'intégrer la dimension sociale dans le plan d'aménagement. Dans le cadre du PAPPFG les études socio-économiques se feront à deux niveaux. Un premier niveau qui commande de réaliser une étude à l'échelle provinciale,

pour chacune des neuf provinces Gabonaises. Cette étude permettra de recueillir les informations générales (services administratif, santé, scolaire, industries, communications...).

Puis un deuxième niveau accomplira une étude plus détaillée axée sur la Concession Forestière intégrant les données collectées à l'échelle provinciale.

Le PAPPFG prendra à sa charge le financement de ces études pour les regroupements de titulaires qu'il encadre. Le Projet procédera par appel d'offre avant de confier la réalisation de ces études à des prestataires ou bureaux d'étude locaux.

Ces études permettent principalement d'identifier :

- Les villages et campements riverains de la Concession Forestière ;
- L'ensemble des ayants droit ;
- Les services existants ;
- Les besoins des populations riveraines et les employés de la société d'exploitation ;
- Les représentants reconnus et les modes d'organisation de ces populations ;
- Les zones d'usage (chasse, pêche, cueillette...);
- Les sites sacrés ...

Deux études socio-économiques à l'échelle de la

Formation en études socio économiques/ Training on socio-economic surveys

Emergence et renforcement des capacités des prestataires de services / Capacity building and the emergence of service providers

Un des objectifs du PAPPFG est d'encourager l'émergence et le renforcement des capacités des prestataires de services ou bureaux d'étude nationaux. C'est dans ce cadre que le PAPPFG a organisé une formation pratique sur les enquêtes socio économiques nécessaires à l'élaboration du plan d'aménagement d'une Concession Forestière. Une dizaine de participants provenant d'organisations spécialisées en socio-économie ont suivi cette formation conduite par Monsieur Guillaume LESCUYER. En première phase, l'expert a exposé aux responsables des



Formation des prestataires de services en étude socio-économique dans les locaux du PAPPFG/Service providers training in socio-economic surveys the PAPPFG premises

bureaux d'étude sélectionnés par le Projet les itinéraires techniques pour la réalisation des études socio-économiques à l'échelle provinciale et à celle de la CFAD. Cette phase a proposé l'organisation du travail, la méthode d'analyse des données recueillies sur le terrain, le canevas de l'enquête socio-économique ainsi que l'intégration des résultats dans le Plan d'aménagement. Une vingtaine de participants ont pris part à cette formation

Concession Forestière ont été lancées depuis le début de l'année 2009.

Suite à un appel d'offre, l'Institut de Recherche Agronomique et Forestière (IRAF) a été retenue pour la réalisation de l'étude socio-économique de la Concession Forestière FOREEX couvrant une superficie de 98 500 hectares localisée dans les provinces du Woleu-Ntem et de l'Ogooué Ivindo.

Une deuxième étude couvrant la zone de la Concession Forestière (42 450 hectares) du Regroupement Bitoli – Chambrier localisé dans l'Estuaire a été initiée dans le cadre de la formation des prestataires. La finalisation du rapport a été confiée au Bureau Aventures sans Frontières (ASF) sous la supervision de Monsieur Guillaume LESCUYER.

Les études à l'échelle provinciale sont également en voie de réalisation par l'IRAF dans les provinces du Woleu Ntem et de l'Ogooué Ivindo.

Jean-Pierre FINES

Responsable Bureau Aménagement Forestier PAPPFG

The realization of a socio-economic study within the influence zone of a logging concession is essential for the social dimension to be taken into consideration during the development of the management plan.

Accordingly, the PAPPFG plans socio-economic studies to be carried out at two levels. The first one consists in undertaking studies at provincial levels considering all the nine Gabonese provinces. This study will help to collate general information (on administrative services, healthcare facilities, schools, available industries, the means of communication, etc.). The second phase will deal with a more detailed survey in the logging concession, using the data collected at the provincial level.

The PAPPFG will be supporting the costs at the benefit of the grouped concessions to which assistance has since then been provided. The Project will launch invitations to tender and select the relevant local service providers.

The studies main aim at identifying:

- The villages and other camps bordering the logging concessions;
- The parties entitled to possible benefit sharing;
- The existing services;
- The needs of the surrounding populations and those of the employees of the concession;
- The recognized representatives and their modes of operation;
- The areas of traditional uses (hunting, fishing, gathering, etc.);
- The sacred areas, etc.

Two socio-economic surveys have already been carried out at the concession levels since early 2009.

As a result of responding to a tender, the Agricultural and Forestry Research Institute (IRAF) was short-listed to carry the socio-economic study in FOREEX concession that covers a total surface of 98,500 hectares located in the Woleu-Ntem and Ogooué-Ivindo Provinces.

A second study for logging concession (42,500 hectares) grouping Bitoli and Chambrier in the Estuaire Province was carried as a part of the training for service providers. The finalization of the report was assigned to Aventures Sans Frontières (ASF) under the supervision of Mr. Guillaume Lescuyer.

Studies at the provincial level are equally underway and executed by the IRAF in the Woleu-Ntem and Ogooué-Ivindo Provinces.

Jean Pierre FINES

Manager PAPPFG Forest Management Unit

Formation à l'abattage contrôlé dans les regroupements encadrés par le PAPPFG

Training on reduced-impact felling within PAPPFG-sustained groupings

Suivant l'une des recommandations du dernier comité de pilotage, le bureau « Appui à la gestion durable » du PAPPFG s'est rapproché du Projet OIBT n°392/06¹ « exploitation à faible impact » (EFI) pour organiser une formation à l'abattage contrôlé auprès de deux entreprises partenaires du projet à savoir : les sociétés IBNG et FOREEX.

Cette formation a été organisée conjointement par le Projet OIBT, le PAPPFG et les sociétés bénéficiaires. Elle s'est déroulée d'abord du 13 au 19 avril 2009 à IBNG puis une semaine après à FOREEX. La formation était assurée par monsieur Rico CAVENG, expert

international assisté de Monsieur MOUNDOUNGA Alain du projet OIBT. Elle s'adressait à deux équipes d'abattage comprenant chacune un abatteur et un aide pour chaque site.

Les objectifs de l'abattage contrôlé

Les techniques d'abattage dites traditionnelles ou conventionnelles sont à l'origine d'accidents et de pertes en bois qu'il est possible de diminuer.

Les objectifs de l'abattage contrôlé sont les suivants :

- Minimiser les pertes en bois lors de l'abattage (en évitant les fentes, les éclats ...) et donc mieux valoriser la matière première ;

- Améliorer la sécurité des abatteurs ;
- Assurer la longévité du matériel.

Déroulement des opérations

La formation à l'abattage contrôlé se fait sur la base d'un protocole qui précise les différentes opérations :

1. Evaluation de la direction naturelle de chute de l'arbre en fonction de l'inclinaison du fût, des branches maitresse, etc. ;
2. Dégagement d'un chemin de fuite pour l'abatteur ;
3. Egobelage des contreforts (pour les arbres à contreforts) afin de faciliter la préparation de l'entaille et de réduire les dégâts lors de la chute;
4. Préparation de l'entaille de direction pour guider l'arbre vers la direction désirée ;
5. Préparation de la charnière qui permet de diriger l'arbre pendant la chute, mais aussi de retenir l'arbre debout jusqu'à la coupe finale ;
6. Réalisation de la coupe d'abattage qui permet de couper tout le bois et notamment le cœur afin d'éviter les dégâts causés des abatages non contrôlés ;
7. Achèvement de l'opération d'abattage avec la coupe d'envoi.

La charnière est l'élément essentiel de l'abattage contrôlé

car elle assure la sécurité de l'abatteur et permet à ce dernier de contrôler la chute de l'arbre. Par exemple, lorsque la direction de chute a été mal évaluée, la charnière laisse le temps à l'abatteur de réaliser une nouvelle piste de fuite garantissant sa sécurité, même quand tout le bois de cœur a été coupé.

Conséquences pour l'entreprise

Afin que la méthode ne soit pas progressivement abandonnée ou modifiée par les abatteurs, il est nécessaire d'une part que les entreprises intègrent la méthode dans leurs procédures, en assurent le suivi et le contrôle, en mettant en place un système de gratification en vue du respect de ces normes. Il est d'autre part conseillé qu'une formation de recyclage puisse intervenir entre six mois et un an après la formation initiale.

Au terme de cette formation, les responsables des entreprises bénéficiaires étaient bien conscients des avantages que pourraient leurs apporter la mise en

œuvre de cette méthode au niveau notamment de l'organisation du travail de terrain. En effet, privilégier un abattage de qualité par rapport à l'abattage d'un maximum d'arbres par jour occasionnera au départ un temps d'assimilation de la technique et une baisse de production qui pourra être compensée par l'ajout d'une équipe supplémentaire d'abattage.

Cependant, la réduction des pertes en volume qui étaient occasionnées par un abattage impropre, rendra provisoire cette baisse globale de rendement en matière qui sera rapidement compensée par une meilleure valorisation de chacun des arbres abattus, avec comme autre conséquence positive et non des moindres, une amélioration des conditions de sécurité au travail qui se mesurera par la réduction des accidents à l'abattage.

Christian NDJENGUI

Homologue au Responsable

Bureau Appui à la Gestion Durable PAPPFG



Le formateur (à gauche) expliquant la technique d'abattage contrôlé à un abatteur./Controlled felling instructor (left) explaining the technique to a feller.

On account of one of the last steering committee recommendations, the PAPPFG Sustainable Management Promotion Unit got in touch with the ITTO Project 392/06¹ on "reduced-impact logging" (RIL) in order to organize training on controlled tree cutting for two of the Project's partners: IBNG and FOREEX.

The PAPPFG, the ITTO project and the two logging companies jointly organized the training session. This one first took place from 13 through 19 April 2009 in the IBNG concession and continued one week later at FOREEX. Mr.

Rico Caveng, international expert, managed the training with Mr. Moundounga Alain of the ITTO project who intervened as his assistant. Two felling teams consisting each of a tree feller and a helper attended the programme.

Objectives of controlled felling

The so-called traditional or conventional felling techniques have been at the origins of accidents and wood waste while opportunities exist to reduce them. The objectives of controlled felling are the as follows:

- Minimize wood waste during the felling of the tree (by avoiding cracks and splinters...) and thus ensure more value to the raw material;
- Improve the security of felling workers and;
- Ensure the durability of the equipments.

Sequence of operations

The training on controlled felling is carried on the basis of a protocol that sets up different steps. These include :

¹ <http://tffgabon.toile-libre.org>

1. Evaluating the natural direction the tree is going to fall, depending on the gradient of the trunk, that of thicker branches, etc;
2. Opening a security trail to allow the feller to run away when the tree falls;
3. Cornering the buttresses (for trees having them) to facilitate the undercut and reduce damage during the fall of the tree;
4. Preparing the directional notch to send the tree to the desired direction;
5. Preparing the directional key that will bring the tree to the desired direction or maintain it standing until the final cut;
6. Realising bucking techniques to avoid the kind of waste induced by uncontrolled felling;
7. Completing the felling operation with the throwing cut.

The directional key is the paramount element in controlled felling for it ensures the safety of the feller and allows the latter to control the fall of the tree. For example, when the felling direction has been inadequately evaluated, the key allows some time to the feller who then clears a new safety trail to run away, even when the entire tree is cut to the heart.

Effects on the logging business

For the method not to be gradually given up or altered by fellers, it is essential for logging operators to integrate it among the procedures of the company on the one hand, ensuring the observance through follow-up and developing a gratification incentive. The company, on the other hand, should undertake retraining programmes six months or one year after the initial training.

At the end of the training, the operators did realize the benefits this method could bring, particularly in the work organization. For sure, the adoption of this quality felling technique, compared to the traditional one that just consists in cutting down a maximum of trees per day, will require considerable time for assimilation. This will lead to production decline, which implies hiring additional workforce to maintain the profitability. However, this decline will just be a temporary constraint as the reduction of logging waste will soon overcome improper felling thanks to the new method that maximizes volume and value recovery. An additional positive effect, which is not the least, is the improvement of security conditions at the workplace that could be measured by the reduction of felling-caused accidents.

Christian NDJENGUI
Counterpart to the Manager
Promotion of Sustainable Management Unit

**Processus FLEGT au Gabon :
The FLEGT process in Gabon :**

**Quel rôle à jouer pour le PAPPFG ?
What role can the PAPPFG play ?**

Le projet « petits permis » a participé à l'atelier de démarrage des activités du processus FLEGT (acronyme anglais pour « application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux ») en République Gabonaise organisé au Ministère de l'Economie forestière du 26 au 28 mai 2009.

Qu'est-ce que FLEGT ?

Le processus FLEGT est la réponse de la Commission Européenne au fléau de l'exploitation forestière illégale mais aussi du commerce du bois qui lui est associé. Elle a élaboré en ce sens, un plan d'action pour accompagner les pays producteurs de bois tropicaux désirant s'engager dans ce processus. Ce plan d'action FLEGT propose des mesures visant à accroître la capacité des pays en voie de développement à contrôler l'exploitation illégale des forêts et à réduire le commerce du bois illégal qui prévaut entre ces pays et l'Union Européenne (U.E). Le processus est aujourd'hui en phase d'implantation à travers le monde.

En complément de FLEGT, le parlement européen vient de voter en avril 2009 pour une réglementation plus stricte visant à éliminer les importations de bois illégal sur le marché européen. Cette nouvelle réglementation, connue sous le nom de « diligence raisonnable » demande que tous les opérateurs de la chaîne d'approvisionnement de bois et de produits dérivés de l'Union Européenne fournissent des informations sur la provenance. C'est à dire le pays et la forêt d'origine des produits. Ils devront aussi identifier l'opérateur leur ayant fourni le bois et indiquer à qui il a été livré. Ce règlement devrait rentrer en vigueur courant 2010.

Situation au Gabon

La République Gabonaise s'est engagée dans une politique volontariste de promotion de la gestion rationnelle et durable de ses forêts de production. Cette volonté est soutenue par de nombreux partenaires, parmi lesquels la Commission Européenne. Ces partenaires permettent ainsi de construire et d'améliorer au fil du temps un ensemble de dispositions et d'outils concourant à une plus grande maîtrise

du devenir de la production à l'export et de la gouvernance du secteur.

La République Gabonaise, soucieuse des enjeux économiques et environnementaux de son secteur forestier adhère aux principes du processus FLEGT en perspective d'être mieux armée pour affronter le marché européen de demain. Cette volonté se caractérise depuis 2008 par une demande officielle à l'Union Européenne de préparation à la négociation ainsi qu'à la désignation d'un groupe de contact au sein de l'administration forestière en charge du processus FLEGT au Gabon.

Le Gabon se prépare donc à négocier avec la Commission Européenne un Accord de Partenariat Volontaire (APV), accord qui consolidera la politique nationale et garantira aux deux parties l'assurance d'une production forestière à l'exportation vers l'Europe validée par une autorisation FLEGT résultant d'un système de vérification de la légalité et de la traçabilité.

L'atelier de lancement

La préparation des positions argumentées du Gabon pour

aborder la négociation de l'APV nécessite une large information des acteurs au processus mais aussi leur consultation. C'était l'enjeu de l'atelier dont les objectifs étaient triples. Il s'agissait d'abord de présenter aux différentes parties-prenantes le contenu du processus FLEGT et d'en décrypter son fonctionnement, ensuite de mettre en exergue les attentes de la Commission Européenne en matière d'organisation de la consultation de tous les acteurs. Enfin, de présenter un chronogramme des prochaines étapes préparatoires à la négociation, de le valider en large assemblée et de constituer un comité technique de coordination qui serait chargé de l'exécution de ce chronogramme.

A la suite des trois journées de travaux, l'atelier a proposé que la République Gabonaise s'engage d'ici le mois de juillet 2009 à solliciter l'ouverture des négociations par une lettre du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, adressée au Commissaire Européen en charge du développement, en prévoyant une ouverture officielle des négociations en décembre 2009.

L'atelier a aussi proposé la tenue de plusieurs sessions de négociation au courant de l'année prochaine pour conclure fin 2010 avec la signature de l'accord de partenariat volontaire.

Pour ce faire, les trois secteurs, privé, public et société civile devront se constituer en collèges d'acteurs au plus tard fin octobre 2009 afin de pouvoir désigner leurs représentants au comité technique de coordination qui sera mis en place courant novembre 2009 pour travailler sur toutes les questions techniques liées à la préparation de l'accord de partenariat.

Contribution du PAPPFG dans le processus

Le PAPPFG apportera sa contribution au processus

engagé, par une participation active dans le collège regroupant les acteurs du secteur public.

Il pourra appuyer l'administration dans l'élaboration de la grille de légalité, le choix du système national de traçabilité, l'apurement et la mise à jour des bases de données du ministère.

Au niveau du terrain, il interviendra auprès des regroupements de petits permis forestiers inscrits au Projet pour faire en sorte

que le bois issu de leurs concessions soit produit suivant les exigences des lois et réglementations en vigueur. Ceci impliquera un accompagnement des titulaires basé sur de l'information, de l'appui à la mise en conformité de leurs exploitations et par la rédaction de leurs plans d'aménagement.

Les contraintes qui pèsent de plus en plus sur l'exportation des bois Gabonais font de la réussite de cette opération un enjeu majeur pour le projet.

Avantages pour les titulaires des petits permis

L'autorisation FLEGT, lorsqu'elle sera effective au Gabon, devrait généralement permettre aux exploitants Gabonais, exportateurs de bois de s'affranchir de la procédure de certification de leurs produits, relativement onéreuse, tout en satisfaisant aux exigences du règlement de « diligence raisonnable » qui sera prochainement mis en œuvre dans l'U.E.

Eric FORNI

Responsable Bureau Appui à la Gestion Durable PAPPFG



Formation de terrain en audit de certification forestière/Field training on forest certification audit

A workshop took place at hall of the Gabonese Forestry Ministry, from 26 to 28 May 2009, launching the activities of the FLEGT process in Gabon. The «small-scale concessions» project team attended the launch workshop.

What is FLEGT?

The FLEGT (Forest Law Enforcement, Governance and Trade) process is the European Commission's response to pernicious illegal logging and the timber trade associated with. The Commission developed an action plan to assist tropical timber producing countries willing to engage in the process. The FLEGT action plan proposes measures aiming to increase the capacities of developing countries to control illegal logging and decrease illegal timber trade affecting these countries and the EU. The process is now in the phase of implementation all over the globe. In April 2009, in order to back up the FLEGT, the European Parliament voted a more coercive regulation to stop imports of illegal logging products in the European market. The new regulation, known as "due diligence," requires all the operators in the timber and by-products supply chain to provide information on the origins of the products, indicating the country and forest of provenance. The suppliers shall also identify the vendors who provide them with the forest product and tell to whom it is delivered. The regulation was planned to enter into force by 2010.

The situation in Gabon

Gabon has willingly committed to promoting forest wise use and sustainable management. This willingness has triggered a number of partners to assist the country. Among them is the European Commission. They have been progressively supporting the development of a set of mechanisms and tools that uphold rigorous management of the sector's chain of custody. As a demonstration of its attachment to the economic and environmental stakes in the timber industry, Gabon adheres to the principles of the FLEGT process, a perspective to better face tomorrow's European market. This willingness has been demonstrated since 2008 when the country officially asked for pre-negotiations with the EU and designated a task force within the Forestry Ministry in charge of the FLEGT process in Gabon.

The country is therefore getting ready for negotiations of a Voluntary Partnership Agreement (VPA). This agreement aims to consolidate the national forest policy and will guarantee for both parties the quality of logging products exported to Europe and validated by a FLEGT authorization based on a system of legality verification and traceability.

The launch workshop

The preparation for Gabon's well-argued positions before the VPA negotiation requires consistent awareness from the different stakeholders of the process and consultation with them as well. Such was the subject of the workshop that targeted three objectives. First, it aimed to acquaint the different stakeholders with the FLEGT process and make them understand what the implementation is all about. Second, the meeting intended to explain the EU's expectations regarding the consultation with all the partners.

The third objective was to submit and unanimously validate a time-bound work plan on the next steps before the negotiation and to assign a committee that will coordinate the implementation of the work plan.

The three-day workshop ended with a recommendation asking Gabon government to commit by July 2009 to soliciting the start of negotiations. The recommendation suggested that a letter by Gabon Prime Minister should be sent to the European Commissioner in charge of Development, setting the date of the official launch of the talks in November 2009. The workshop equally suggested the organization of a number of negotiations meetings during 2010 in order to sign the voluntary partnership agreement by the end of the year. Consequently, the three private, public and civil society sectors will need to set up electoral bodies no later than October 2009 to appoint spokespersons who will represent them in the coordination committee. The committee was planned to be put in place by November and will work on all the technical issues regarding the preparation for signing the partnership agreement.

Contribution of the PAPPFG in the process

The PAPPFG intends to contribute to the process through affective participation in the representing body of the public sector. The contribution will include support to the administration in the development of the legality grid, the choice on the national traceability system or the review and update of the Forestry Ministry's database. At the field level, the PAPPFG will operate in the grouped small-scale logging concessions the Project is working with to ensure that the timber coming those concessions are logged according to the law and regulations into force. This involves assisting the concessions holders in informing them and helping in the development of management plans. The constraints that persistently affect timber exports from Gabon require success in this operation as it represents a major issue for the Project.

Benefits for the small concessions holders

Once effective in Gabon, the FLEGT authorization should generally free Gabon's loggers, particularly those exporting their products, from the certification constraint that is relatively expensive. Sustainability requirements would therefore be guaranteed by the regulation of "due diligence" that will soon be implemented in the EU.

Eric FORNI

Manager, PAPPFG Promotion of Sustainable Management Unit

Visite de la Secrétaire d'Etat au Commerce Extérieur du Gouvernement de la République Française au chantier IBNG

Visit of the French Foreign Trade Secretary of State to IBNG logging site



© Florian RAFFATIN

La Secrétaire d'Etat au Commerce Extérieur du Gouvernement de la République Française, Mme Anne Marie IDRAC et le Ministre des Eaux et Forêts, M. Emile DOUMBA posant pour la postérité avec les agents des Eaux et Forêts au chantier IBNG/French Foreign Trade Secretary of State Anne Marie Idrac and Waters and Forests Minister Emile Doumba posing for posterity with Waters and Forests agents during the visit to IBNG

Le 25 mai 2009, lors de la tournée au Gabon et en Angola de Madame Anne-Marie IDRAC, Secrétaire d'Etat au Commerce Extérieur du Gouvernement Français, le PAPPFG a organisé, en concertation avec les autorités ministérielles, l'AFD et les titulaires des permis du regroupement Bitoli/Chambrier, une visite au chantier d'IBNG (Industrie, Bois, Négoce Gabon) près de Kango, société d'exploitation forestière appartenant à un des titulaires et exploitant le permis. Madame IDRAC était accompagnée par le Ministre de l'Economie Forestière, des Eaux, de la Pêche et de l'Aquaculture, M. Emile Doumba, de l'Ambassadeur de France auprès de la République Gabonaise, M. Jean-Didier ROISIN et du Directeur Général-Adjoint, de l'Agence Française de Développement (AFD), M. Jean-Michel DEBRAT, partenaire financier pour la mise

en œuvre du PAPPFG. La visite s'est déroulée en deux temps : Des exposés de M. Philippe MORTIER, Conseiller Principal et de M. Régis BIBANG, Homologue au Responsable du Bureau Aménagement forestier du Projet, ont porté sur la finalité de l'aménagement forestier et les actions engagées par le Gabon pour l'accompagnement des titulaires des petits permis vers la gestion durable de la forêt avec la mise en place du « Projet d'Aménagement des Petits Permis Forestiers Gabonais ». On retiendra aujourd'hui que les actions du Projet concernant le regroupement de permis visités se concrétisent par le démarrage des diverses études préalables au Plan d'Aménagement de la CFAD (cartographie, inventaire d'aménagement, étude socio-écono-

mique) ainsi que des actions visant la gestion durable de la forêt et de l'accompagnement vers la traçabilité, la légalité et certification des bois (formation en abattage contrôlé, délimitation des Assiettes de Coupe,...). M. Frank CHAMBRIER, un des titulaires des permis visités, est également intervenu pour présenter sa structure, sa collaboration avec M. Jonas BITOLI (autre titulaire du regroupement) pour se conformer aux exigences de la loi Gabonaise en matière de gestion forestière. Saisissant l'occasion, il a également souligné les difficultés de tout ordre, en particulier financières qui empêchent les titulaires de s'engager pleinement dans cette démarche.

- Autre temps fort, de la visite de Mme IDRAC, a été la démonstration de l'abattage d'un arbre.

A cette occasion, la Secrétaire d'Etat, Anne-Marie IDRAC, s'est dite « *impressionnée par le processus de regroupement de producteurs et de la recherche de la meilleure valeur ajoutée et tout l'aspect de développement durable, très fière et très satisfaite de la coopération AFD et les autorités Gabonaises* ». Elle a d'autre part, souhaité qu'à terme et avec le concours de l'AFD « *les producteurs locaux, de la main-d'œuvre formée localement et toute une chaîne respectueuse de la biodiversité et du long-terme puisse émerger à côté des grandes compagnies qui existent par ailleurs* ». Quant au Ministre Emile DOUMBA, il s'est dit « *très heureux de voir Mme la Secrétaire d'Etat nous faire l'honneur de nous rendre visite pour voir comment se développe ce Projet d'importance non seulement pour le Gabon, mais vraisemblablement demain également pour la sous-région* ». Enfin, il a évoqué les préoccupations actuelles du Gouvernement de la République en matière de gestion forestière : « *Vous savez également que le Projet ne porte pas simplement sur les exploitants forestiers. Il vise également une transformation plus poussée des bois pour qu'il y ait une plus grande valeur ajoutée. C'est la raison pour laquelle je crois qu'au delà des 5 ans nous allons peut être reformulé une nouvelle demande pour que naissent cette fois-ci des entreprises de deuxième surtout de troisième transformation* ». Dans l'ensemble, un sentiment de satisfaction s'est dégagé de cette visite de terrain.

Philippe MORTIER
Conseiller Principal PAPPFG

On 25 May 2009, as a result of the visit to Gabon and Angola of Anne Marie Idrac, French Foreign Trade Secretary of State, the PAPPFG organized a visit to the logging site of IBNG (Gabon Timber and Trade Industry) near Kango, in collaboration with the Forestry Ministry, the French Development Agency (AFD) and the BITOLI/CHAMBRIER concession holders. IBNG is a logging company belongs to one of the above concession holders.

Mrs Idrac travelled with Waters and Forests Minister Emile Doumba, the French Envoy to Gabon Jean Didier Roisin and Mr. Jean-Michel Debrat, Deputy Director General the AFD,

the financial partner supporting the implementation of the PAPPFG. The visit occurred in two stages:

- First, the PAPPFG Principal Advisor Philippe Mortier and Mr. Regis Bibang, counterpart to the manager of the Forest Management Unit, made presentations on the overall objective of forest management and the achievements accomplished to date in Gabon. These included efforts of holders of small-scale logging concessions who have committed to sustainable forest management with the support of the PAPPFG. In particular, actions of the Project included the grouping of small concessions into CFADs that resulted to the launch of the different studies and surveys (mapping, management inventories and socio-economic surveys) required before the realization of managements plans. Additional activities included training on controlled felling and the reduction of annual cuttings that promote legality and the certification of timber products were also dealt with. Franck Chambrier, one of the holders of the visited logging concessions, talked about his company and the association with Jonas Bitoli (another holder) to comply with the Gabonese forestry law that obliges sustainable forest management. Chambrier also took the opportunity to bring out the difficulties of all kinds, mainly the financial ones, which constitute hindrances for holders to successfully commit to the process.

- The second stage of the visit was the demonstration of a tree felling.

Appreciating the achievements, the Secretary of State said she was "impressed by the concessions grouping approach and the resultant added value that contribute to sustainable development." Mrs Idrac added she was "proud and satisfied regarding the cooperation between the AFD and Gabon authorities." She further expressed the hope that "local producers and the trained workforce will emerge beside the bigger logging companies, thanks to the series of efforts carried to maintain biodiversity and promote sustainability."

Minister Emile Doumba was "very happy honoured with the visit of the French Secretary of State who realized the development of the Project, a promising initiative for Gabon and, certainly, for the sub-region as well." Minister Doumba also mentioned the concerns Gabon Government is currently facing: "You equally know that the Project does not just deal with logging operators. It also targets consistent processing to boost value added. This is why we plan to continue, I think, beyond the five years with a new proposal that will this time promote the emergence of secondary and even tertiary processing enterprises."

In general, everybody expressed satisfaction with the visit.

Philippe MORTIER
PAPPFG Principal Advisor



Sécurisation des regroupements des petits permis forestiers Securing the grouping of small-scale logging concessions

Une démarche visant à assurer leur pérennité An approach that guarantees sustainability

Aborder la notion de sécurisation des regroupements revient à répondre à trois types de questions. La première question qu'il faut se poser c'est celle de savoir qu'est-ce que la sécurisation? Ensuite, quels enjeux représente-t-elle pour les titulaires de petits permis inscrits dans le cadre du Projet d'Aménagement des Petits Permis Forestiers Gabonais (PAPPFG) et leurs éventuels partenaires? Enfin comme troisième questionnement: comment la sécurisation des regroupements se traduit-elle concrètement dans le cadre dudit Projet? Selon son approche étymologique, le verbe «sécuriser» est défini comme le fait de rendre plus sûr une zone ou un dispositif. Autrement dit, la sécurisation garantit la pérennité d'un dispositif contre des risques identifiés ou non encore identifiés. Dans le cas d'espèce, la sécurisation consisterait à rendre les regroupements constitués viables sur le plan juridique, à travers le respect des dispositions du Code Forestier, dans le but d'assurer leur pérennité. Sur le plan pratique, cette sécurisation des regroupements s'opère à trois niveaux: entre les titulaires, au sein du PAPPFG et enfin au niveau de la Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF).

Sécurisation participative, coopérative et conviviale.

- Au niveau des titulaires, la sécurisation passe par la contractualisation de leurs différents engagements afin d'encadrer leurs relations¹. Avant de se mettre ensemble, et pour éclairer leur consentement, il est conseillé aux titulaires de procéder à un certain nombre de vérifications personnelles sur la qualité de leurs futurs partenaires. Pour cela, ils ont un droit à l'information exacte². A ce propos, les futurs membres du regroupement doivent être les plus « transparents » possibles vis-à-vis de leurs partenaires, en ce qui concerne les informations relatives au regroupement. Il convient toutefois de préciser

¹Le Code forestier en son article 153 prévoit les contrats entre titulaires
² Arriérés fiscaux, éventuel contrat de fermage avec un industriel autre que celui qui pourrait exploiter la Concession Forestière sous Aménagement Durable à constituer

qu'il ne s'agit pas d'avoir accès à n'importe quelle information, sous prétexte de rechercher la viabilité du regroupement. Il faut tout simplement retenir que le manque de transparence peut être préjudiciable au regroupement, si un des titulaires cachait sciemment un élément clé de sa situation. En effet, le droit des obligations permet au cocontractant de se rétracter, dans le cas où des éléments substantiels du contrat auraient été volontairement cachés par l'autre partie. Pour éviter qu'une des parties, moins éclairée sur le plan du droit ne soit flouée, il est souhaitable qu'elle se fasse accompagner par des hommes de l'art³. De même, pour une meilleure garantie des transactions décrites ci-haut, les titulaires peuvent exiger qu'elles soient authentifiées par un Notaire, enregistrées aux Domaines, ou homologuées par un juge.



Signature de l'entente contractuelle entre le regroupement BITOLI-CHAMBRIER et le PAPPFG/Signing of the Memorandum of understanding between BITOLI-CHAMBRIER and the PAPPFG

Sécurisation juridique. - Au regard de ce qui précède, le premier niveau de sécurisation pourrait se résumer en deux étapes. D'une part, établir des bases juridiques contractuelles liant les titulaires de permis en voie de s'associer et les engageant solidairement dans leur démarche de regroupement. D'autre part, établir une contractualisation des droits et obligations réciproques, de manière

à pérenniser le regroupement et à garantir à chacun une juste rémunération. La pérennisation du regroupement se matérialise par l'obligation pour chacun des titulaires de demeurer dans le regroupement pendant la durée de la rotation au moins, c'est-à-dire entre vingt et trente ans. En cas de retrait d'un des titulaires avant la fin du terme initial, ce dernier court le risque de perdre les droits attachés à son permis au profit du regroupement constitué. Autrement dit, le retrait peut entraîner le transfert du permis au nom et pour le compte du regroupement.

Sécurisation technique. - Le second niveau de sécurisation repose sur l'encadrement technique offert par le

Projet. Il s'agit de procéder à la vérification de la légalité des transactions, la conformité et la validité des documents fournis par les titulaires (pour les personnes physiques : pièces d'identité, copie du titre d'attribution, mandant de représentation ou procuration ; pour les personnes morales outre le titre d'attribution il faut fournir des statuts notariés, une attestation d'inscription au RCCM, une attestation de non faillite délivrée par le Greffe commercial, etc.).

A ce stade de la démarche, les titulaires devraient avoir fourni tous les documents essentiels à la constitution du regroupement, à l'équipe du Projet, avant l'envoi du dossier technique à la DGEF pour validation. La démarche de sécurisation se traduit à ce niveau par la contractualisation des droits et obligations réciproques entre le regroupement et le PAPPFG, de manière à garantir l'aménagement de la Concession Forestière sous Aménagement Durable (CFAD) conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Sécurisation institutionnelle. – Enfin, le troisième et dernier niveau de sécurisation peut être qualifié de sécurisation institutionnelle, étant entendu qu'il est l'œuvre de la Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF). C'est elle qui est chargée de valider les contrats entre titulaires, conformément aux dispositions du Code forestier. Cette validation confirme que le processus amorcé a respecté toutes les dispositions légales et réglementaires nécessaires. Autrement dit, tant que cette décision n'est pas effective, le regroupement n'est pas valablement constitué.

En définitive, la démarche décrite met en lumière trois niveaux de garanties offertes aux titulaires engagés dans un processus de regroupement : au niveau contractuel, au niveau technique et au niveau institutionnel. L'objectif affiché est de mettre en place un environnement à même d'établir la confiance entre les parties, favorable au fonctionnement des regroupements tout en garantissant leur sécurité et leur pérennité.

Pierre Flavien MENDOUME BA N'NANG
Responsable du Bureau Juridique PAPPFG

Dealing with the notion of securing leads to asking three questions: the first one is what is securing? Secondly, what are the stakes for the small-scale logging concessions the PAPPFG is work with? And, how concrete is the securing of concessions groupings in the framework of the PAPPFG? According to its etymology, the verb "secure" means "to make certain, firm, safe, or tight." In other words, securing guarantees the durability of a mechanism by addressing identified or not yet identified risks. In this case, securing the existing concessions groupings would imply legally ensuring their viability through the application of the forestry law. On a practical basis, securing can take place at three levels: between concession holders, within the PAPPFG and at the level of the Waters and Forests Head office.

Securing requires participation, cooperation and conviviality - For Holders, securing involves legal documentation of the different commitments to ensure positive relationships¹. Before getting together for partnership, and in order to encourage mutual consent, concessions holders are advised to

check a number of elements informing on the qualities of the potential partners. They therefore need to be provided with accurate information².

In this regard, the future members of a grouping must provide their partners with the most "transparent" information for the syndicate to be effective and successful. We are not saying having access to any kind of personal information. This just means that lack of transparency could be detrimental to the grouping should any member purposely hide key information about his situation.

In fact, rights and obligations of the stakeholders may lead a contracting party to withdraw from the deal should substantial elements of the contract be deliberately veiled by the other party. In order to avoid one of the parties to be legally swindled, it is recommended to hire a specialist³. For better guarantee of the settlements mentioned above, the contracting concessions holders can additionally claim authentication by an acknowledged notary or approved by the judge.

Securing requires a legal framework - Following the above, the first securing level could be summed up into two stages. On the one hand, this will consist in setting the legal foundations guiding the grouping process through a common. On the other hand, the contracting concessions holders commit to mutual obligations and cooperation that guarantee fair remuneration to each other. The durability of the grouping is therefore materialized by the obligation of each contracting party to stay at least till the end of the rotation period, that is, 20 to 30 years. In case of withdrawal before the initial term, there is risk for the withdrawing party to lose all the rights on concession holding at the benefit of the constituted grouping. In other words, withdrawing from the grouping may or may not lead to the transfer of one's own concession to the left grouping.

Securing requires technical background - This level involves the technical support the PAPPFG provides. It includes verifying the legality of the transactions, the conformity and validity of the documents provided by the concession holders. Regarding individuals, the documents consist of identity cards, copies of attribution of the concessions and representation warrants or proxies. As far as legal entities are concerned, in addition to the copies of attribution, the required documents include notarized statutes, attestations of recognition in the trade registrar (RCCM), a certification from the registry confirming the financial health of the company, etc.

At this stage of the process, the potential candidates should have submitted to the PAPPFG all the necessary documents for the grouping prior to transmitting the technical report to the Waters and Forests Head office (DGEF) for validation. The grouping then becomes secured at this level when the grouping parties sign and mutual commitment agreement with the Project.

Securing requires institutions - Finally, the third and last point in securing the grouping involves institutional capacity, since the initiative belongs to the DGEF. This is the institution in charge of confirming the grouping proposals in compliance with the forestry law. Through This validation, the DGEF approves that the grouping procedures have been respected. Otherwise, as long as this decision is not made, the grouping does not exist.

As a conclusion, the described approach brings a threefold guarantee to light: it is legal, technical and institutional. The main objective of this approach is to establish a convenient environment that nurture confidence among the contracting parties to work together in the long-term, thus securing longevity to the groupings.

Pierre Flavien MENDOUME BA N'NANG
Manager PAPPFG Legal Unit

DATE	OBJET/SUBJET	LIEU/VENUE
07/09	Démarrage des Inventaires d'aménagement dans la CFAD BITOLI/CHAMBRIER (Test botanique des équipes de comptage de l'inventaire d'aménagement, accompagnement dès le démarrage)/Launch of management inventories in the BITOLI/CHAMBRIER CFAD (botany tests of inventory teams).	KANGO (Estuaire)
07/09	Démarrage d'un inventaire exploitation à vocation pédagogique en collaboration avec l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts dans la forêt classé de la MONDAH sur 200 hectares/Launch of a demonstration logging inventory in collaboration with the National Forestry School over 200 hectares of the Mondah Protected Forest.	CAP ESTERIAS (Estuaire)
07/09	Lancement d'un appel d'offre pour un inventaire d'exploitation dans l'assiette annuelle de coupe de la CFAD BITOLI/CHAMBRIER au titre de la première zone pilote/Publication of invitation to tender for inventories in the annual cutting of the BITOLI/CHAMBRIER CFAD.	KANGO (Estuaire)
07/09	Finalisation des études Socio-économiques dans la CFAD FOREEX/Completion of the socio-economic surveys in FOREEX CFAD.	Ogooué-Ivindo et Woleu-Ntem
08/09	Plan de travail avec les Regroupements dont les CPAET ont été signées dernièrement (GIB, MAVOUNGOU, BFI)/Work plans development with the groupings whose CPAET were recently signed.	Libreville (Estuaire)
08/09	Traitement des données des inventaires d'aménagement de la CFAD BITOLI/CHAMBRIER/Data processing of management inventories in the BITOLI/CHAMBRIER CFAD.	Libreville (Estuaire)
09/09	Poursuite du programme de formation (Botanique, utilisation du GPS, Aménagement Forestier)/Continuation of the training programme(on Botany, GPS utilization, Forest Management).	Suivant l'évolution des Regroupements dans le Processus/ Depending on the state of advancement in the groupings
10/09	Participation du PAPPFG au 13 ^{ème} Congrès Forestier Mondial /Participation of the PAPPFG to 13th World Forest Congress.	Buenos Aires(ARGENTINE)



Le PAPPFG une équipe au service de la Forêt Gabonaise

PAPPFG to the service of Gabonese Forest

Contacts:

PROJET D'AMENAGEMENT DES PETITS PERMIS FORESTIERS GABONAIS

Quartier Bas de Gué-Gué- B.P 12 278 Libreville-GABON

Tél: + (241) 44 25 83 - Fax: + (241) 44 25 81

E-mail: pappfg@gmail.com

Maître d'ouvrage



Avec le concours financier de :



Avec l'appui technique de :

